

NOTICE EXPLICATIVE

DEMANDE DE REGROUPEMENT TARIFAIRE

<p>1. Demandeur</p> <p>Il peut s'agir d'une société importatrice ou exportatrice.</p> <p>Le demandeur devient automatiquement le titulaire du regroupement tarifaire. Le titulaire est la personne physique ou morale pouvant se prévaloir de la décision.</p> <p>Dans cette case, le demandeur doit obligatoirement indiquer son nom, sa raison sociale, son adresse et son numéro RIDET.</p>
<p>2. Coordonnées du responsable de la demande</p> <p>Le demandeur doit indiquer le nom, le prénom et l'adresse de la personne qui, au sein de l'entreprise, est responsable de la demande et donc capable d'apporter tous les renseignements complémentaires utiles à la délivrance du regroupement tarifaire</p> <p>Le numéro de téléphone et l'adresse électronique (courriel) de la personne doivent impérativement être indiqués dans cette case.</p>
<p>3. Type de demande</p> <p>En cas de renouvellement, indiquer le numéro de renseignement sur l'autorisation initiale.</p>
<p>4. Représentant</p> <p>Préciser le nom, l'adresse et le numéro RIDET du représentant en douane enregistré, le cas échéant.</p>
<p>5. Dépôt des déclarations</p> <p>Indiquer le mode de dépôt des déclarations en douane du demandeur.</p>
<p>6. Bureaux de dédouanement</p> <p>Indiquer les bureaux de douane auprès desquels seront déposées les déclarations en douane mentionnant un regroupement tarifaire :</p> <p>BNP : Bureau de Nouméa-Port TTA : Bureau de Tontouta Aéroport CDP : Centre de contrôle douanier postal</p>
<p>7.a Flux</p> <p>Indiquer le(s) flux concerné(s) par la demande.</p>
<p>7.b Expéditeur(s) / Exportateur(s) concerné(s) 7.c Destinataire(s) / Importateur(s) concerné(s)</p> <p>Selon le flux indiqué en case 7.a, préciser l'identité des exportateur(s) ou importateur(s) concerné(s)</p>
<p>7.d Éléments factuels</p> <p>Le demandeur doit décrire l'ensemble des éléments qui justifient la demande de regroupement tarifaire : volume de références à importer ou exporter, nombre de fournisseurs ou clients impliqués, estimation de la volumétrie des opérations, etc.</p>
<p>7.e Liste des nomenclatures concernées par la demande</p> <p>Le demandeur indique la liste des nomenclatures à 8 chiffres concernées par la demande et si possible la désignation commerciale. Il peut joindre une annexe à sa demande si la liste est trop importante.</p>
<p>8. Listes des pièces-jointes à la demande</p> <p>Dans cette case, le demandeur doit lister les pièces jointes à la demande, en précisant le type (échantillon, brochure, photographie, fiche technique, etc.) et, le cas échéant, le numéro d'identification et la date d'émission du document. Le demandeur doit indiquer le nombre total de documents joints à la demande.</p> <p>Dans le cas où un document joint complète une case du formulaire (ex : case 7.e), ce document devra mentionner la case du formulaire correspondante (ex : annexe 1 - suite de la case 7.e).</p>

9. Position tarifaire sollicitée pour le regroupement tarifaire

Le demandeur doit indiquer la nomenclature qu'il souhaite retenir pour le regroupement tarifaire en respectant les dispositions mentionnées aux articles Lp. 122-3 et R. 122-3 à R. 122-15 du code des douanes de la Nouvelle-Calédonie

10. Autres éléments à porter à la connaissance de l'administration

Toute information complémentaire jugée nécessaire par le demandeur doit être ajoutée dans cette case.

11. Lieu, date et signature

La demande doit être datée et signée de manière manuscrite par le demandeur. Le demandeur doit aussi indiquer le lieu de signature de la demande.

